

ÉVALUER PAR COMPETENCES : DECRIRE LES NIVEAUX DE MAITRISE

Quantité, caractéristiques, circonstances

Trois paramètres peuvent aider à décrire le niveau de maîtrise d'une compétence donnée : des **éléments quantitatifs** liés aux tâches réalisées par les élèves, les **caractéristiques** des tâches et des productions des élèves, les **circonstances** dans lesquelles les élèves réalisent ces tâches.

Quantité	<ul style="list-style-type: none">- travail long, travail court- tâche ample, tâche limitée- données nombreuses à intégrer, données peu nombreuses- ...
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">- caractère (globalement) correct de la réalisation, caractère imparfait- caractère varié et riche de la réalisation, caractère simple- caractère personnel de la réalisation, caractère plus commun- caractère complexe de la tâche, caractère simple- ...
Circonstances	<ul style="list-style-type: none">- avec aide, sans aide (d'une personne, de ressources, de questions intermédiaires...)- réalisation rapide et efficace, réalisation plus lente et tâtonnante- contraintes spécifiques et nouvelles, contexte habituel- éléments imprévus et inattendus, contexte sans surprise- ...

Ces paramètres peuvent aider à organiser la différenciation, en faisant varier les paramètres de la tâche (longueur, technicité, contraintes, aides, temps...).

Savoirs déclaratifs, savoirs procéduraux, savoirs conditionnels

Il est également possible de décrire le degré de maîtrise d'un savoir en distinguant, du niveau de maîtrise le plus bas au niveau de maîtrise le plus élevé, les savoirs déclaratif, procédural et conditionnel.

Savoir déclaratif	C'est le « savoir quoi » : <ul style="list-style-type: none">- savoir réciter une règle, une liste de notions, de mots...- savoir énoncer ce qu'il faut faire dans telle situation...- ...
Savoir procédural	C'est le « savoir comment », dans un contexte balisé et connu (du type exercice) : <ul style="list-style-type: none">- savoir appliquer une règle, savoir employer un mot attendu dans un énoncé lacunaire...- savoir répéter une procédure, appliquer un protocole...- ...
Savoir conditionnel	C'est le « savoir quand », dans le cadre d'une production ou d'une action autonome de l'élève : <ul style="list-style-type: none">- savoir identifier seul(e) quand s'applique telle règle, ou savoir choisir telle règle à bon escient...- savoir identifier seul(e) si telle notion, si telle procédure peut être mobilisée dans une situation donnée...- ...

L'exemple de l'orthographe peut être intéressant à cet égard : on peut considérer que les élèves de collège savent tous qu'un nom précédé de « les » prend la marque du pluriel (ils maîtrisent le savoir déclaratif) ; on peut observer que, dans des exercices simples sur ce sujet (du type exercice à trous), ils parviennent à des résultats corrects (ils maîtrisent le savoir procédural) ; on observe que, dans les textes qu'ils sont amenés à rédiger seuls, les marques du pluriel manquent souvent (ils ne maîtrisent pas le savoir conditionnel). Cette distinction entre ces trois types de savoirs peut aider à identifier sur quoi doivent porter les activités proposées pour faire progresser les élèves lorsqu'ils peinent.